**RAPPORT D’ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT**

**Présenté le 5 mars 2023 à la première session**

**de la XIVe Assemblée populaire nationale**

**Li Keqiang**

**Premier ministre du Conseil des affaires d’État**

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Le mandat du gouvernement actuel touche à sa fin. Au nom du Conseil des affaires d’État, j’ai l’honneur de soumettre à l’examen de la présente session de l’Assemblée le rapport d’activité du gouvernement. J’invite par la même occasion les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), qui assistent aux travaux de la présente session, à nous faire part de leurs remarques et propositions.

**I. Bilan dE NOTRE ACTION DE L’ANNÉe ÉcoulÉe**

**ET des cinq derniÈres annÉes**

L’année 2022 restera comme une date très importante dans l’histoire du Parti et de l’État. Elle a été l’année du XXe Congrès du Parti communiste chinois, auquel nous devons le plan grandiose qui fera de notre pays un État socialiste moderne à tous égards. Face à une situation internationale agitée et au fardeau des tâches à accomplir en matière de réforme, de développement et de maintien de la stabilité, le Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, unissant et conduisant le peuple chinois multiethnique, et bravant toutes les difficultés, a réussi la triple mission de la prévention de la COVID-19, de la stabilisation de l’économie et de la sécurisation du développement, renforcé le contrôle macroéconomique, assuré l’activité régulière de l’économie, continué d’améliorer la qualité du développement et maintenu la stabilité sociale. C’est au prix d’énormes efforts que tous ces progrès dans le développement du pays ont pu être accomplis.

Au cours de l’année écoulée, l’économie chinoise a été frappée par la COVID-19 et une multiplicité d’autres imprévus venant de l’intérieur comme de l’extérieur. Sous la ferme direction du Comité central du Parti, nous avons coordonné efficacement la lutte contre l’épidémie et le développement économique et social, tout en réajustant et en optimisant les mesures de prévention et de contrôle en fonction de l’apparition de variants et de l’évolution de la situation sanitaire. Face aux nouvelles pressions à la baisse sur l’économie, nous avons réagi avec fermeté en mettant en place les régulations nécessaires en temps opportun, mobilisé les instruments politiques mis en réserve ces dernières années et avancé le calendrier de certains de nos plans. Nous avons poursuivi avec détermination notre réforme structurelle du côté de l’offre et lancé un ensemble de politiques pour stabiliser l’économie, en veillant à les accompagner par des mesures de suivi et à bien organiser le travail : nous avons sérieusement contrôlé et assisté les autorités locales dans l’application de ces politiques, et encouragé ces dernières à en exploiter tout le potentiel, tout en confiant le plus gros de la tâche aux provinces dont l’économie est florissante. Une importance particulière a été accordée au maintien d’une croissance régulière ainsi qu’à la stabilisation de l’emploi et des prix pour que notre économie puisse redémarrer. Le PIB pour l’année 2022 a augmenté de 3 % en glissement annuel. Un total de 12,06 millions de nouveaux emplois ont été créés dans les agglomérations urbaines, tandis que le taux de chômage au sens du recensement de la population urbaine a été réduit à 5,5 % en fin d’année. L’indice des prix à la consommation des ménages a augmenté de 2 %. Le volume global de l’import-export de marchandises a progressé de 7,7 %. Le taux de déficit budgétaire a été maintenu à 2,8 %, et les prévisions budgétaires des finances centrales ont été réalisées, à ceci près que les dépenses affichent un léger écart favorable. Nous sommes parvenus à maintenir l’équilibre de la balance des paiements internationaux, et le taux de change du yuan (RMB) a fait preuve d’une relative stabilité par rapport aux autres grandes devises mondiales. La production céréalière s’est élevée à 685 millions de tonnes, en hausse de 3,7 millions de tonnes. La qualité de l’environnement s’est améliorée continuellement. Malgré les difficultés de toutes sortes, nous sommes parvenus à stabiliser l’économie. En dépit d’une situation complexe et changeante, nous avons réussi à atteindre pour l’essentiel les principaux objectifs de l’année. On peut dire que l’économie chinoise a démontré une résistance à toute épreuve.

Face au marasme des affaires, nous avons intensifié notre soutien aux entreprises en difficulté. Sous le choc de l’épidémie et d’autres facteurs, un nombre important d’entreprises et d’autoentrepreneurs se sont trouvées confrontées à des difficultés exceptionnelles. Au cours de l’année 2022, nous avons procédé à un remboursement du crédit de TVA de plus de 2 400 milliards de yuans, à une réduction supplémentaire de plus de 1 000 milliards de yuans d’impôts et de frais divers, ainsi qu’à un report de paiement de plus de 750 milliards de yuans. Pour que cette politique soit appliquée avec toute l’énergie nécessaire, nous avons augmenté considérablement les transferts de paiement aux instances locales. Nous avons encouragé les établissements financiers à accroître leurs prêts et à réduire les coûts de financement pour les entreprises, et fait en sorte de ramener le taux d’intérêt moyen des nouveaux prêts octroyés aux entreprises à son plus bas niveau enregistré. Un moratoire temporaire sur le service de la dette a été accordé aux PME, microentreprises et autoentrepreneurs, en privilégiant la restauration, le tourisme, le transport de marchandises, secteurs qui ont tous été durement frappés par la COVID-19. Nous avons également appliqué une réduction temporaire des intérêts sur les prêts inclusifs en faveur des petites entreprises et microentreprises (PEMIC). Nous avons stimulé par des réformes la vitalité du marché. Tout cela a bénéficié largement aux PME, microentreprises et autoentrepreneurs.

Face à l’insuffisance de la demande effective, nous avons adopté diverses mesures pour élargir les investissements, stimuler la consommation et stabiliser le commerce extérieur. L’année dernière, la consommation terminale a subi un choc frontal, et les investissements ont également pâti. L’exécution de plusieurs projets majeurs du XIVe Plan quinquennal a été avancée ; les gouvernements locaux ont été encouragés non seulement à émettre des obligations spéciales et à les utiliser le plus rapidement possible, mais aussi à récupérer la part non utilisée du quota de la dette spéciale suivant la réglementation en vigueur ; pour gonfler les capitaux propres de divers projets prioritaires, 740 milliards de yuans provenant de nos instruments financiers destinés au développement ou au soutien d’une politique ont été débloqués en deux phases successives. Notamment par le biais du recrédit ciblé et de la bonification d’intérêt par les finances publiques, nous avons soutenu la rénovation des équipements dans les domaines prioritaires. Grâce à la fusion des guichets et à l’institution de la lettre de promesse au niveau local, nous avons grandement facilité la procédure d’approbation des projets. Les investissements dans les infrastructures et le secteur manufacturier pour l’année 2022 ont progressé de 9,4 % et de 9,1 % respectivement, entraînant une hausse de 5,1 % des investissements dans les actifs fixes, ce qui a contrebalancé dans une certaine mesure le recul de la consommation. Nous avons développé de nouveaux modes et de nouvelles activités de consommation, et adopté des mesures telles que la réduction ou l’exemption de la taxe sur l’achat de véhicules pour stimuler la consommation automobile. Le volume des ventes de véhicules à énergies nouvelles a ainsi bondi de 93,4 %. Nous avons également stimulé la vente d’appareils électroménagers verts et intelligents ainsi que de matériaux de construction verts dans les zones rurales. Le chiffre d’affaires du commerce de détail s’est maintenu. Concernant le logement et dans le cadre du bien-être social, nous avons pris des mesures financières pour soutenir à la fois la demande de base et de confort, et garantir la livraison des appartements à la date convenue. Nous avons aidé les entreprises d’import-export à résoudre leurs problèmes de matières premières, d’embauche et de logistique, et amélioré le transport et l’expédition portuaires, sans oublier de répondre en temps opportun aux besoins des entreprises à capitaux étrangers. Grâce à tous ces efforts, le volume global de l’import-export a été plus élevé que prévu, et le montant réellement utilisé des investissements étrangers a connu une croissance régulière.

Face à la pression accrue sur le marché du travail, nous avons renforcé notre politique en faveur de l’emploi. L’année dernière, le taux de chômage au sens du recensement de la population urbaine a connu une augmentation notable pendant un certain temps. Nous avons donc, dans nos politiques budgétaires, fiscales, financières et d’investissement, mis l’accent sur la stabilisation de l’emploi. Nous avons autorisé les entreprises des secteurs en difficulté à reporter le paiement des cotisations patronales à la protection sociale, accru le taux de remboursement des cotisations patronales à l’assurance chômage au titre du maintien de l’emploi et augmenté la subvention en faveur de l’emploi. Nous avons mis en œuvre des politiques en faveur de la création d’entreprises telles que les prêts sur garantie, ainsi que la réduction ou l’exonération de loyer. Une attention particulière a été accordée à l’emploi des nouveaux diplômés universitaires, et une action spéciale a été menée pour venir en aide aux personnes ayant des difficultés à trouver du travail. Nous avons généralisé la politique de réduction de la pauvreté par le travail dans des projets importants plutôt que par le versement d’aides directes. Le nombre de personnes sorties de la pauvreté ayant réussi à trouver un emploi a dépassé 32 millions, un chiffre en légère croissance. Nous sommes ainsi parvenus à maintenir globalement la stabilité de l’emploi.

Face à l’inflation galopante dans le monde, nous avons garanti l’approvisionnement notamment en céréales et en énergie, tout en stabilisant leurs prix. L’année dernière, l’inflation mondiale a atteint son plus haut niveau depuis plus de quarante ans, et la stabilité des prix en Chine a subi de fortes pressions. Afin de garantir une bonne récolte céréalière et une offre stable des principaux produits agricoles, nous avons adopté des mesures efficaces pour faire face aux catastrophes naturelles telles que les inondations et la sécheresse, veillé à ce que les semailles et les récoltes de céréales se déroulent en temps voulu, encouragé et coordonné la circulation des machines agricoles, assuré le déroulement méthodique des activités agricoles, et accordé une subvention à l’achat de moyens de production agricole à trois groupes successifs de cultivateurs de céréales. Afin de garantir la stabilité de notre approvisionnement en énergie, nous avons tiré pleinement parti du charbon, qui reste notre première ressource énergétique ; la production des centrales au charbon modernes a été augmentée ; un soutien accru a été accordé aux producteurs d’électricité et aux fournisseurs de chauffage. C’est ainsi que nous avons réussi à maintenir les prix à un niveau relativement bas en Chine, une vraie gageure vu la situation dans le reste du monde.

Face aux difficultés croissantes rencontrées par une partie de la population, nous avons renforcé le bien-être social de base. Le minimum vital et d’autres politiques de protection sociale ont été temporairement étendus à de nouvelles catégories ; la couverture de l’assurance chômage a continué à être élargie, ce qui a permis à plus de 10 millions de chômeurs de toucher une allocation ; environ 67 millions de personnes à faibles revenus ont bénéficié d’une aide pour faire face à la montée des prix ; les nouveaux diplômés universitaires en mal de moyens ont été exemptés du paiement des intérêts sur leurs prêts-études d’État pour l’année 2022 et autorisés à différer le remboursement de leurs prêts ; des aides exceptionnelles ont été apportées aux personnes frappées par l’épidémie et les calamités naturelles, de manière à leur assurer le minimum vital.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre sur toute la ligne les dispositions prises lors de la Conférence centrale sur le travail économique et coordonné nos actions économiques et sociales conformément au Rapport d’activité du gouvernement approuvé par la 5e session de la XIIIe Assemblée populaire nationale (APN). Grâce à tous ces efforts, la consommation, la fluidité du marché, la production industrielle et les anticipations des entreprises se sont nettement améliorées. L’économie chinoise commence à se redresser, d’autant qu’elle possède un immense potentiel et une grande force motrice de développement.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Rien n’est moins ordinaire que les cinq années écoulées. Sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, nous avons résisté à de multiples épreuves telles que l’accélération des transformations mondiales, le choc de la COVID-19 et la tendance à la baisse de l’économie chinoise, vaincu la grande pauvreté dans les délais fixés, réalisé comme prévu l’objectif du premier centenaire, soit le parachèvement de l’édification intégrale de la société de moyenne aisance, et entamé une nouvelle marche vers la réalisation de l’objectif du deuxième centenaire. Toutes les autorités locales et tous les départements gouvernementaux ont, à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, pris pleinement conscience de la signification cruciale de la « double confirmation[[1]](#footnote-0) », renforcé les « quatre consciences[[2]](#footnote-1) » et la « quadruple confiance en soi[[3]](#footnote-2) », et préservé résolument la position centrale du secrétaire général Xi Jinping dans le Comité central et le Parti ainsi que l’autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti. Tout en valorisant intégralement l’esprit du XIXe Congrès du Parti et des plénums du Comité central issu de ce congrès, et en appliquant de façon approfondie l’esprit du XXe Congrès du Parti, ils ont poursuivi le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », appliqué de manière intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement, créé un nouveau modèle de développement, promu le développement de qualité et coordonné le développement et la sécurité, ce qui a permis à la Chine de réaliser des succès universellement remarqués dans son développement économique et social.

**— La puissance économique de notre pays a monté d’un nouveau cran.** Le PIB a atteint 121 000 milliards de yuans, soit une augmentation annuelle moyenne de 5,2 % pour les cinq dernières années, et un accroissement de 70 000 milliards de yuans environ ou une hausse annuelle moyenne de 6,2 % pour les dix dernières années. Nous avons ainsi réalisé une croissance moyennement rapide sur une base élevée et orienté notre développement vers la haute qualité. Les recettes budgétaires se sont élevées à 20 400 milliards de yuans. La production céréalière a été maintenue pendant plusieurs années consécutives à un niveau supérieur à 650 millions de tonnes. La valeur ajoutée industrielle a dépassé 40 000 milliards de yuans. Une moyenne de plus de 12,7 millions de nouveaux emplois ont été créés chaque année dans les zones urbaines. Les réserves de change ont été maintenues à un niveau supérieur à 3 000 milliards de dollars. Bref, notre puissance économique a augmenté sensiblement.

**— La grande pauvreté a été vaincue.** Grâce à huit années d’efforts inlassables, près de 100 millions d’habitants des campagnes sont sortis de la pauvreté, 832 districts ont été rayés de la liste des districts pauvres, et plus de 9,6 millions de personnes ont été relogées dans des régions plus prospères. Cette victoire historique a permis d’éradiquer la pauvreté absolue en Chine.

**— L’innovation scientifique et technologique a brillé.** Nous avons créé un nouveau mécanisme national destiné à mobiliser toutes les ressources nécessaires à la recherche, construit des laboratoires nationaux et poursuivi étape par étape la réorganisation des laboratoires prioritaires au niveau national. Des avancées importantes ont été réalisées dans le domaine des technologies clés et des technologies de base, et l’innovation n’a cessé de briller dans les domaines les plus divers : vol spatial habité, exploration lunaire et martienne, exploration des fonds marins et du sous-sol, supercalculateurs, navigation par satellite, information quantique, technologie électronucléaire, construction de gros avions, intelligence artificielle et biomédecine. La part de l’investissement en R-D dans le PIB est passée de 2,1 % à plus de 2,5 %, et la contribution du progrès scientifique et technologique au développement économique s’est élevée à plus de 60 %. Notre capacité à entraîner le développement grâce à l’innovation ne cesse de s’améliorer.

**— L’optimisation de la structure économique s’est poursuivie.** La valeur ajoutée de l’industrie manufacturière de haute technologie et celle de l’industrie équipementière ont connu respectivement une progression annuelle moyenne de 10,6 % et de 7,9 % ; notre économie numérique n’a cessé de se développer ; et la valeur ajoutée réalisée par les nouvelles industries, les nouvelles activités et les nouveaux modèles s’est élevée à plus de 17 % du PIB. Nous avons appliqué vigoureusement les grandes stratégies de développement régional et la stratégie de développement interrégional coordonné. Le taux d’urbanisation de la population permanente est passé de 60,2 à 65,2 %, et la stratégie de redressement rural a été appliquée sur toute la ligne. Les nouveaux moteurs de développement économique ont pris leur essor.

**— Les infrastructures ont été améliorées.** Une série de grands projets hydrauliques a été mise en chantier pour lutter contre les inondations et la sécheresse et améliorer l’adduction d’eau. La longueur des lignes ferrées à grande vitesse en service commercial est passée de 25 000 à 42 000 km, celle des autoroutes est, quant à elle, passée de 136 000 à 177 000 km. Une longueur totale de 1,25 million de kilomètres de routes de campagne ont été construites ou rénovées. Les capacités aéroportuaires ont augmenté de 400 millions de personnes. La puissance installée des centrales électriques a augmenté de plus de 40 %. Les réseaux de fibres optiques gigabit couvrent désormais toutes les villes de niveau préfectoral, et tous les villages administratifs ont l’Internet à haut débit.

**— La réforme et l’ouverture ont été poursuivies tous azimuts.** Nous avons approfondi sur tous les plans la réforme et l’ouverture pour favoriser la mise en place de notre nouveau modèle de développement. Nous avons poursuivi la réforme structurelle du côté de l’offre, ainsi que la réforme visant à promouvoir la décentralisation et la simplification administratives, tout en conciliant supervision et laissez-faire et en améliorant la prestation de services, et l’environnement des affaires a de ce fait connu une amélioration notable. La coopération dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » a bien progressé. Nous avons contribué à l’entrée en vigueur de l’accord du Partenariat régional économique global[[4]](#footnote-3), créant ainsi la plus grande zone de libre-échange du monde. Le volume global de l’import-export de marchandises a progressé en moyenne de 8,6 % par an pour dépasser 40 000 milliards de yuans, ce qui nous a permis de conserver la première place mondiale pendant plusieurs années consécutives. Sur le plan des investissements étrangers et des investissements à l’étranger, la Chine demeure au premier rang mondial.

**— L’environnement s’est nettement amélioré.** La consommation d’énergie et les émissions de CO2 par unité de PIB ont baissé respectivement de 8,1 % et de 14,1 %. La densité moyenne des particules fines (PM2,5) a baissé de 27,5 % dans les villes de l’échelon préfectoral et au-dessus ; le nombre de jours de pollution grave a été réduit de plus de la moitié ; le pourcentage des eaux de surface de qualité égale ou supérieure au classement III est passé de 67,9 à 87,9 % du total. Nous avons créé les cinq premiers parcs nationaux du pays ainsi que plus de 9 000 réserves naturelles de toutes sortes et à différents niveaux. La construction d’une belle Chine a enregistré de grands progrès.

**— Le niveau de vie de la population s’est continuellement élevé.** La progression des revenus de la population a été synchronisée avec la croissance économique : la hausse annuelle du revenu disponible par habitant a été de 5,1 %. La hausse annuelle moyenne des prix à la consommation des ménages a été de 2,1 %. La durée moyenne des études des nouveaux arrivants sur le marché du travail a été portée de 13,5 à 14 ans. Le nombre de personnes cotisant à l’assurance vieillesse de base a augmenté de 140 millions, portant à 1,05 milliard le nombre total des assurés. Le niveau de l’assurance maladie de base a été relevé. Plus de 42 millions d’habitations délabrées ont été démolies ou remises en état au cours des dernières années et plus de 100 millions de personnes habitent désormais dans un logement décent.

Grâce à plusieurs années de préparation minutieuse, nous avons organisé une édition simple, sûre et splendide des Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de Beijing, ce qui nous a permis d’apporter une contribution importante à la promotion des sports d’hiver de masse, au développement du mouvement olympique et au renforcement de l’amitié et de la solidarité entre les peuples.

Depuis le début de la COVID-19 il y a plus de trois ans, le Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping a toujours accordé la priorité au peuple et à la vie humaine, renforcé l’approvisionnement en matériel et ressources médicales, fait tout le possible pour soigner les patients, protégé efficacement la vie et la santé des masses populaires, réajusté et optimisé les mesures de prévention et de contrôle selon l’évolution de la situation épidémiologique. Le peuple chinois multiethnique a lutté contre la COVID-19 avec un courage inébranlable, remportant une victoire décisive. Au cours de cette lutte hors du commun, les autorités locales, les départements gouvernementaux et les unités de travail ont accompli une besogne énorme ; tous les secteurs d’activité ont conjugué leurs efforts pour vaincre les obstacles ; le personnel médical n’a reculé devant aucun sacrifice : bref, tout le peuple chinois a surmonté d’innombrables difficultés et donné le meilleur de soi-même. Cela n’a certes pas été facile ! Main dans la main, nous avons su affronter les grands défis de la COVID-19. Vu que l’épidémie n’est pas terminée, nous continuerons à consolider les résultats importants de nos efforts pour coordonner la lutte contre l’épidémie et le développement économique et social.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Ces cinq dernières années, nous avons persévéré dans l’application des décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping. Nos efforts ont surtout porté sur les points suivants :

**I) Nous avons renouvelé le contrôle macroéconomique et maintenu l’économie dans des marges raisonnables.** Face à la succession de défis sérieux comme le regain du protectionnisme commercial et les chocs de la COVID-19, nous avons créé de nouveaux modes de contrôle macroéconomique au lieu de dépendre excessivement des investissements, coordonné l’emploi des politiques budgétaire et monétaire en les rendant plus pertinentes et efficaces, affronté directement les changements du marché et apporté notre soutien prioritaire aux acteurs du marché pour qu’ils puissent sortir de leurs difficultés et poursuivre leur développement, que l’emploi soit stabilisé et que le bien-être social soit garanti. Considérant comme un ensemble cohérent les principaux objectifs annuels, nous avons renforcé le maintien de l’activité économique dans des marges raisonnables ainsi que la régulation ciblée, circonstancielle et précise ; appliqué avec plus de fermeté ces politiques sans tomber dans le piège de la surstimulation, qui privilégie le présent au détriment de l’avenir ; poursuivi nos actions pour les « six stabilisations[[5]](#footnote-4) » ; et veillé à la garantie de l’emploi, du bien-être social de base, des acteurs du marché, de la sécurité alimentaire et énergétique, de la stabilité des chaînes industrielles et d’approvisionnement ainsi que du fonctionnement des administrations de base [les « six garanties »] ; bref, c’est par la voie de la réforme et de l’ouverture que nous avons donné à l’économie chinoise les moyens de surmonter tous les obstacles et de continuer son essor.

La politique budgétaire de relance a été maintenue. Nous avons maintenu le déficit budgétaire à un niveau raisonnable : le taux de déficit pour les cinq années écoulées a été limité à moins de 3 %, et le taux d’endettement gouvernemental, à environ 50 %. Nous avons sans cesse optimisé la structure des dépenses, donnant ainsi un fort soutien aux domaines prioritaires tels que l’éducation, les sciences et technologies, la protection de l’environnement et le bien-être social de base. En associant les politiques à court terme aux dispositions réglementaires, nous avons appliqué sur une grande échelle la politique de réduction d’impôts, de droits et de frais divers, et l’intensité des dégrèvements a été accrue après la survenue de la COVID-19. C’est là la mesure clé qui nous a permis de résister au choc de l’épidémie. L’impôt sur le chiffre d’affaires a été supprimé, et son remplacement par la TVA a été mené à bonne fin. Nous avons réduit de 17 à 13 % le taux de TVA appliqué à de nombreux secteurs bien que leur paiement représente la plus grande part de nos recettes de TVA ; augmenté temporairement de 30 000 à 150 000 yuans le seuil de perception de la TVA sur le chiffre mensuel des ventes des petits contribuables économiques ; et baissé de 10 à 2,5 % le taux minimal de l’IRE réel payé par les PEMIC. Équitable, efficace et directe, la réduction des impôts et des frais divers a profité à un grand nombre d’entreprises : durant les cinq années écoulées, la réduction totale de l’impôt s’est élevée à 5 400 milliards de yuans, et celle des frais, à 2 800 milliards de yuans. Nous sommes ainsi arrivés non seulement à aider les entreprises à surmonter leurs difficultés, mais aussi à protéger et augmenter les rentrées fiscales à l’aide de la mesure dite « bien remplir les viviers » : le nombre moyen annuel des entreprises et autoentrepreneurs nouvellement enregistrés a dépassé 11 millions, et les objectifs relatifs aux recettes budgétaires au niveau central ont été réalisés chaque année. Prenant en compte le remboursement du crédit de TVA, on constate que les recettes budgétaires ont presque doublé par rapport à il y a dix ans. Nous avons promu l’octroi de fonds aux échelons inférieurs : la part des transferts de paiement réalisés par les instances centrales au profit des instances locales dans les dépenses du budget général central s’est élevée à environ 70 % ; un mécanisme permanent d’acheminement direct de fonds budgétaires des instances centrales a été mis en place. Les gouvernements à tous les échelons ont pratiqué l’austérité en limitant rigoureusement leurs dépenses courantes, les départements centraux ont donné l’exemple dans la réduction des dépenses, et les crédits budgétaires disponibles et les biens publics inutilisés ont été mobilisés. Nous avons fait l’impossible pour bien utiliser les fonds ainsi libérés au bénéfice des entreprises et de la population, et plus de 70 % des dépenses budgétaires ont été consacrées au bien-être social.

La politique monétaire prudente a été poursuivie. En réglant avec souplesse l’intensité de nos politiques en fonction des changements de la situation, nous avons maintenu les liquidités à un niveau raisonnablement abondant et valorisé les instruments de politique monétaire, dont la baisse du taux des réserves obligatoires et le recrédit, afin d’accorder un soutien plus efficace à l’économie réelle et d’atténuer le problème du financement difficile et coûteux auquel sont confrontées les PME et les microentreprises. Le solde des prêts à l’industrie manufacturière est passé de 16 300 milliards à 27 400 milliards de yuans ; et le solde des prêts inclusifs aux PEMIC, de 8 200 milliards à 23 800 milliards de yuans, soit une augmentation annuelle moyenne de 24 %, avec un taux d’intérêt moyen en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à il y a cinq ans. Le règlement des arriérés de paiement dus aux PME a été accéléré. Nous avons rendu plus souple le taux de change du yuan (RMB) tout en le maintenant à un niveau globalement équilibré et raisonnable. Nous avons réussi à absorber entièrement le coût historique de la réforme financière s’agissant des banques commerciales publiques et des coopératives rurales de crédit, soit 1 448,6 milliards de yuans. Par des moyens respectueux du droit et des lois du marché, nous avons réduit de manière ciblée les risques de certains grands groupes d’entreprises, éliminé adéquatement les risques des petites et moyennes institutions financières à haut risque, assuré le développement sain des grandes institutions financières et le fonctionnement stable du système financier, de sorte que les seuils critiques des risques financiers systémiques n’ont pas été atteints.

L’emploi a été mis à la première place. La stabilité de l’emploi a été considérée comme un indicateur clé du fonctionnement de l’économie dans des marges raisonnables. Nous avons encouragé vigoureusement les chercheurs d’emploi à mieux répondre aux besoins du marché et de la société, et accru notre soutien aux entreprises pour qu’elles conservent leur personnel et créent de nouveaux emplois. Nous avons réduit le taux de cotisation patronale à l’assurance vieillesse de 20 à 16 %, tout en alimentant le fonds national de protection sociale, dont le montant est passé de 1 800 milliards à plus de 2 500 milliards de yuans. Nous avons promulgué la politique de remboursement des cotisations patronales à l’assurance chômage au titre du maintien de l’emploi, ainsi que la politique de subventions destinées aux entreprises qui ne licencient pas. Nous avons continué à encourager l’innovation et l’entrepreneuriat de masse, en organisant successivement huit éditions de la « Semaine de l’entrepreneuriat et de l’innovation de masse », auxquelles plus de 520 millions de personnes ont participé ; l’entrepreneuriat a été promu et la protection des droits légaux des travailleurs, renforcée, si bien que les nouvelles formes d’emploi et l’emploi flexible ont contribué substantiellement à la création d’emplois et à l’augmentation des revenus des travailleurs. Nous avons veillé à ce que les nouveaux diplômés universitaires, les militaires démobilisés et les travailleurs migrants puissent trouver du travail. Nous avons recouru au fonds de l’assurance chômage et à d’autres fonds pour soutenir la formation d’aptitudes professionnelles. Nous avons mis en œuvre le plan d’action triennal visant à admettre davantage d’élèves dans l’enseignement supérieur professionnel et à augmenter les aptitudes professionnelles : au total, 4,13 millions d’élèves supplémentaires ont été admis, et plus de 83 millions de personnes ont reçu une formation professionnelle. L’emploi reste l’un des fondements du bien-être social et de la richesse. La Chine, qui compte plus de 1,4 milliard d’habitants, a réussi à assurer la stabilité de son marché du travail, un véritable exploit qui témoigne de son inépuisable capacité de création.

La stabilité des prix a été assurée. Face aux chocs, nous n’avons pas recouru à une augmentation considérable et continuelle des déficits ni à la planche à billets, créant ainsi les conditions macroéconomiques nécessaires à la stabilité des prix. Nous avons, en déployant de grands efforts, assuré la production agricole ; amélioré la coordination entre la production et la vente des produits ainsi que la régulation du stockage ; garanti l’offre de céréales, porcs sur pied, légumes et autres denrées ; résolu en temps opportun les tensions sur l’approvisionnement en charbon et en électricité ; répondu aux besoins en énergie de la population et des secteurs productifs ; et assuré la fluidité du transport et des réseaux logistiques. Nous avons renforcé le contrôle du marché et lutté contre toute manipulation des prix. Performance qui n’a pas été réalisée sans peine, la hausse des prix à la consommation s’est maintenue pendant une décennie autour du chiffre assez bas de 2 % : l’économie de marché y a trouvé son compte, nos politiques macroéconomiques ont joui d’une bonne marge de manœuvre, et le bien-être social de base a pu être assuré comme il se doit.

**II) Nous avons vaincu la grande pauvreté dans les délais fixés et consolidé les résultats obtenus.** C’est dans les campagnes, et surtout dans ses régions pauvres, que se trouvaient les plus gros défis à l’édification intégrale de la société de moyenne aisance. Nous avons poursuivi l’assistance ciblée aux personnes démunies en concentrant nos efforts sur les « trois régions et trois départements[[6]](#footnote-5) » et d’autres zones de grande pauvreté, qui ont bénéficié de politiques préférentielles et d’une assistance financière particulière. Dans les districts et les villages où la pauvreté était particulièrement tenace, les responsables locaux ont été mis sous une pression constante jusqu’à l’accomplissement de leur mission. Nous avons renforcé le soutien à l’activité économique, à l’emploi, à la protection de l’environnement, à l’éducation, à la santé et à la protection sociale. Nous avons également renforcé le suivi des populations relogées dans des régions plus prospères en veillant à ce que les personnes sorties de la pauvreté voient leurs besoins vitaux satisfaits et jouissent de la triple garantie de l’enseignement obligatoire, des soins médicaux de base et du logement, en plus du libre accès à l’eau potable. Ainsi, les revenus des populations rurales pauvres, de même que leurs conditions de vie et de travail, sont devenus incomparablement meilleurs que par le passé.

L’élimination de la grande pauvreté a été consolidée et replacée dans le contexte du redressement rural. Afin d’éviter les rechutes massives dans la pauvreté, nous avons maintenu tout au long de la période de transition nos principales politiques d’assistance aux districts sortis de la pauvreté : il a été enjoint aux autorités compétentes de continuer à assumer leurs responsabilités, à appliquer les politiques prévues, à offrir de l’aide et à surveiller la situation. En outre, les mécanismes de contrôle dynamique et d’assistance ont été optimisés dans le temps que l’on s’efforçait de minimiser l’impact de l’épidémie de COVID-19 et des calamités naturelles. 160 districts ont été inscrits sur la liste nationale d’assistance prioritaire dans le cadre du redressement du milieu rural, et l’appui aux zones de relogement et à d’autres zones prioritaires a été renforcé. La coordination entre l’Est et l’Ouest, les aides entre homologues et l’assistance ciblée ont été améliorées, et l’on a envoyé en groupe des cadres médecins ou enseignants, ainsi que des scientifiques et des techniciens en mission spéciale. L’objectif est d’aider les régions nouvellement sorties de la pauvreté à se développer plus rapidement et à augmenter les revenus des populations locales.

**III) Nous avons poursuivi la réforme dans les domaines prioritaires et les maillons clés, dynamisé le marché et stimulé la créativité des acteurs sociaux.** Nous avons poursuivi la réforme de l’économie de marché socialiste, traité judicieusement les rapports entre le gouvernement et le marché, fait jouer au marché un rôle déterminant dans l’allocation des ressources et au gouvernement le rôle optimal qui doit être le sien, et promu une meilleure coordination entre marché efficace et gouvernement responsable.

La reconversion des attributions des pouvoirs publics s’est poursuivie. La réforme du Conseil des affaires d’État et des organes gouvernementaux au niveau local a pris fin. Nous avons travaillé à accélérer la mise en place d’un marché national unifié, à édifier un système de marché répondant à des critères élevés et à créer un environnement des affaires réglementé, conforme aux lois du marché et de classe mondiale. Les grandes politiques ne peuvent se concrétiser que par la simplification. Nous avons mené avec persévérance des réformes qui touchaient directement aux intérêts de l’administration. Dans le cadre de la décentralisation, de la simplification des démarches administratives et de la facilitation de l’accès au marché chinois, nous avons appliqué sur toute la ligne le système de la liste négative d’accès au marché, réduit de 64 % les restrictions depuis la mise en place de ce système, soumis au règlement par liste négative toutes les demandes d’autorisation. Depuis de nombreuses années, plus d’un millier de catégories d’approbation administrative ont été supprimées ou déléguées ; les projets d’investissement des entreprises soumis à l’approbation des autorités centrales ont été réduits d’au moins 90 % ; les catégories de licences de production industrielle sont passées de 60 à 10 ; et les délais d’approbation de la procédure des projets de développement ont été raccourcis à 120 jours ouvrables maximum. Nous avons lancé la réforme concernant la simplification des formalités d’enregistrement des entreprises industrielles et commerciales, et généralisé la délivrance séparée des licences et des certificats d’exploitation : le délai d’attente pour la création d’une entreprise, qui était de plus d’un mois, a été raccourci à moins de quatre jours ouvrables en moyenne. Les formalités de cessation des activités d’une PME ou d’une microentreprise ont été simplifiées. Nous avons concilié les exigences de la surveillance et de la décentralisation, et renforcé les contrôles pendant et après, en veillant à ce que les fonctions de surveillance soient effectivement remplies, de manière à faire cesser les manquements dans ce domaine et à éviter que la surveillance ne soit négligée au nom de la décentralisation. Nous avons renforcé les contrôles en matière de qualité et de sécurité des produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que dans d’autres domaines prioritaires. Le contrôle équitable a été renforcé grâce à des contrôles sur échantillon basés à la fois sur un double tirage au sort de l’entreprise et du contrôleur et sur la publication immédiate des résultats de l’examen et du traitement. L’exercice des pouvoirs discrétionnaires du gouvernement a été réglementé. Afin de renforcer la lutte contre les monopoles et la concurrence déloyale, nous avons veillé à l’application intégrale des procédures d’examen en faveur de la concurrence loyale et réformé le dispositif permettant de faire respecter la législation antimonopole. Nous avons réglementé et orienté le développement sain du marché des capitaux et mis le holà à son expansion désordonnée en vertu de la loi. Concernant l’optimisation des services, nous avons promu l’accès intégré aux services administratifs, réduit les formalités de certification et accéléré la mise en place d’un gouvernement numérique, si bien que plus de 90 % des services administratifs sont accessibles en ligne et que l’accomplissement transprovincial est devenu possible pour plus de 200 formalités courantes telles que la certification d’état civil et la délocalisation du paiement des cotisations à la sécurité sociale. Les péages autoroutiers aux frontières provinciales ont été supprimés. Nous avons élaboré et appliqué des règlements sur l’optimisation de l’environnement des affaires, l’enregistrement des acteurs du marché, le développement des autoentrepreneurs et le versement ponctuel des sommes dues aux PME. Grâce à ces réformes, les acteurs du marché ont plus d’espace et de facilités pour faire du commerce ou créer leur propre entreprise. Fin 2022, on comptait plus de 52 millions d’entreprises en Chine et plus de 110 millions d’autoentrepreneurs. Le nombre total des acteurs du marché a dépassé 160 millions, le triple par rapport à il y a dix ans. Les forces endogènes du développement se sont considérablement renforcées.

Le développement de toutes les formes de propriété de l’économie a été favorisé. Nous avons maintenu et perfectionné le régime économique fondamental socialiste, et consolidé et développé sans relâche l’économie publique, tout en encourageant, soutenant et orientant avec détermination le développement de l’économie non publique. Tout en améliorant le système d’entreprise moderne, nous avons accompli les tâches prévues par le plan d’action triennal de réforme des entreprises publiques : nous les avons encouragées à mieux se regrouper en se concentrant sur leurs obligations et activités principales afin d’améliorer la qualité et l’efficacité de leur développement. Nous avons aidé les entreprises privées à se développer sainement, éliminant les barrières invisibles auxquelles elles se heurtaient et leur accordant le même soutien, ce qui a redonné confiance aux investisseurs privés. Nous avons perfectionné le système de protection des droits de propriété, veillé à protéger les droits légaux des entrepreneurs et promu l’esprit d’entrepreneuriat.

La réforme du système financier, budgétaire et fiscal a été poursuivie. Nous avons approfondi la réforme de la gestion budgétaire, rendu publics plus de budgets, poursuivi la réforme visant à définir les attributions en matière de budget et les responsabilités en matière de dépenses entre les instances centrales et locales, amélioré le système de gestion de la dette des gouvernements locaux, instauré un impôt sur le revenu des personnes physiques perçu à la fois sur la base du revenu global et par catégorie, et fait avancer la réforme de la perception et de la gestion des impôts. Dans le cadre de la réforme du système de supervision financière, nous avons encouragé les banques petites et moyennes à augmenter leurs parts de capitaux propres et à éliminer leurs risques financiers par des mesures de réforme, fait progresser la réforme du système d’introduction en bourse basé sur l’enregistrement des documents de base, parfait les règlements de base régissant le marché des capitaux et renforcé la législation favorisant la stabilité du système financier.

**IV) Nous avons appliqué vigoureusement la stratégie de développement par l’innovation, et promu l’optimisation et la montée en gamme des industries.** Nous avons poursuivi la réforme structurelle du côté de l’offre, amélioré le système de l’innovation au niveau national et local, et favorisé la montée et l’indépendance de notre puissance scientifique et technologique. Nous avons cherché à élever le niveau de développement de l’économie réelle en nous appuyant sur l’innovation, et fait sans cesse émerger de nouveaux moteurs de développement. Tout cela nous a permis de riposter efficacement aux tentatives de boycott et d’endiguement de l’extérieur.

Le rôle directeur de l’innovation scientifique et technologique a été renforcé. Afin de renforcer nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique, nous avons lancé une série de mégaprojets d’innovation, et intensifié la réalisation de percées dans le domaine des technologies clés et des technologies de base. Nous avons mieux valorisé le rôle des écoles supérieures et des instituts de recherche, et soutenu le développement de nouveaux types d’instituts de R-D. La construction de centres internationaux et régionaux d’innovation scientifique et technologique a progressé, et des centres nationaux de recherche scientifique pluridisciplinaire ont été mis en chantier. Nous avons soutenu la recherche fondamentale et la recherche fondamentale appliquée, doublant le fonds destiné à la recherche fondamentale à l’échelle nationale pendant les cinq années écoulées. Nous avons réformé le système de gestion des projets et des fonds de recherche scientifique, en accordant une plus grande autonomie aux centres de recherche et à leur personnel, de sorte que nos scientifiques et techniciens puissent être libérés de la paperasse administrative. La protection des droits de propriété intellectuelle a été renforcée, et les forces motrices de l’innovation ont été stimulées. La coopération et les échanges internationaux ont été promus. Nous avons encouragé l’innovation en entreprise par les mécanismes du marché ; porté à 100 % la déduction majorée des frais de R-D, qui était de 50 % pour les entreprises manufacturières et de 75 % pour les PME technoscientifiques, mesure qui a été étendue à titre exceptionnel à tous les secteurs idoines ; et pris des mesures pour aider les entreprises à faire de la recherche fondamentale et à acheter de nouveaux équipements. Les politiques fiscales préférentielles en faveur de l’innovation ont permis aux entreprises de réduire leurs charges de plus de 1 000 milliards de yuans pour toute l’année. Nous avons créé des instruments politiques financiers favorables à l’innovation et orienté le développement du capital-risque. Les dépenses en R-D des entreprises ont réalisé une croissance à deux chiffres, et un grand nombre de nouvelles entreprises innovantes ont émergé du lot.

L’industrie a progressé vers le haut et moyen de gamme. Tout en assurant la bonne marche de notre secteur industriel, nous avons maintenu la part qu’y occupe l’industrie manufacturière, qui reste le pilier de l’économie réelle. Nous avons appliqué strictement les règlements et les normes concernant la protection de l’environnement, la qualité des produits et la sécurité au travail, et éliminé les capacités de production obsolètes. Nous avons lancé une action visant à renforcer les chaînes industrielles et d’approvisionnement dans les industries prioritaires et à remédier à leurs faiblesses. Une série de projets visant à reconstruire les bases industrielles a démarré. Les entreprises ont été encouragées à accélérer le renouvellement des équipements et la refonte technique, et les mesures préférentielles d’amortissement accéléré des immobilisations profitent désormais à toutes les branches du secteur manufacturier. Nous avons accéléré le développement des industries émergentes telles que les équipements haut de gamme, la biomédecine, l’optoélectronique, les véhicules à énergies nouvelles et la production d’électricité photovoltaïque et éolienne. Nous avons encouragé une intégration plus poussée de l’économie numérique et de l’économie réelle. Nous avons poursuivi l’augmentation de la vitesse de l’Internet et la réduction des tarifs d’abonnement, ainsi que le développement de l’« Internet + ». Le nombre d’abonnés à l’Internet mobile a augmenté pour atteindre 1,45 milliard. Nous avons soutenu le développement de l’Internet industriel et donné une forte impulsion à la reconversion de l’industrie manufacturière vers la numérisation et la production intelligente. Le nombre des PME spécialisées, expertes, uniques et novatrices a dépassé 70 000. Nous avons favorisé le développement sain et soutenu de l’économie des plateformes, et fait en sorte qu’elle favorise l’emploi et l’entrepreneuriat, enrichisse le marché de la consommation et stimule le renouvellement des modes de production. Nous avons veillé au développement des services aux entreprises tels que la R-D, la conception, la logistique moderne ainsi que la certification et le contrôle des produits. La gestion par la qualité[[7]](#footnote-6) et la construction d’infrastructures de la qualité[[8]](#footnote-7) ont été intensifiées. La qualité et la compétitivité du « Fabriqué en Chine » n’ont cessé de s’améliorer.

**V) Nous avons élargi la demande intérieure effective, et promu le développement interrégional coordonné et la nouvelle urbanisation.** Afin de créer un nouveau modèle de développement, en partant des atouts de notre immense marché intérieur, nous avons maintenu la stratégie d’élargissement de la demande intérieure et fait émerger davantage de nouveaux moteurs de croissance.

La consommation et l’investissement effectif ont été stimulés. Avant la survenue de la COVID-19, la consommation était le moteur principal de la croissance économique en Chine. Face à l’affaiblissement, voire la contraction de la demande, nous nous sommes efforcés de la relancer au plus vite. Nous avons cherché par divers moyens à augmenter les revenus des ménages, en particulier les bas et moyens revenus. La consommation de biens comme l’automobile et les appareils électroménagers a été encouragée, le parc automobile a ainsi dépassé 300 millions de véhicules, en hausse de 46,7 %. Grâce à une meilleure intégration de la consommation en ligne et hors ligne, la part de la vente en ligne dans le chiffre d’affaires total du commerce de détail est passée de 15,8 à 27,2 %. Dans les quartiers d’habitation urbains, le commerce de proximité a été favorisé tandis que, dans les campagnes, les réseaux de livraison à domicile et de services logistiques ont été améliorés. Une aide a été accordée au secteur du tourisme. Nous avons augmenté l’investissement effectif destiné à remédier aux maillons faibles de notre économie, à optimiser sa structure et à accroître son potentiel de développement. Nous avons créé de nouveaux mécanismes d’investissement et de financement, fait jouer aux investissements inscrits dans le budget central leur rôle d’entraînement et de levier, si bien que les investissements privés se sont multipliés. Nous avons élevé le plafond des obligations spéciales émises par les instances locales pour financer en priorité le bien-être social et la construction d’infrastructures dans les domaines des transports, de l’hydraulique, de l’énergie et de l’informatique. Simultanément, nous avons stimulé l’initiative des acteurs privés en les encourageant à participer au lancement et à l’exploitation de ces projets.

L’équilibrage et l’harmonisation du développement à travers le pays ont progressé. Nous avons fait avancer de façon coordonnée la mise en valeur de l’Ouest, le redressement global du Nord-Est, le décollage du Centre et la valorisation du rôle pionnier de l’Est dans le développement. Les régions du Centre et de l’Ouest ont enregistré une croissance globalement supérieure à celle de l’Est. Nous avons accru le soutien aux anciennes bases révolutionnaires, aux régions peuplées d’ethnies minoritaires ainsi qu’aux régions frontalières, lesquelles ont vu les transferts de paiement des finances centrales à leur profit augmenter de 66,8 % par rapport à il y a cinq ans. Nous avons fait avancer le développement coordonné de la zone Beijing-Tianjin-Hebei, le progrès de la ceinture économique du Changjiang, l’essor intégré du delta du Changjiang, ainsi que la protection écologique et le développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe. Nous avons entrepris la construction de la nouvelle zone de Xiong’an selon les normes les plus rigoureuses et les plus hautes exigences de qualité. Le développement de l’économie maritime a été stimulé. Nous avons soutenu le développement des régions en difficulté économique, favorisé la reconversion et le développement des régions dépendant de l’exploitation de leurs ressources naturelles, encouragé les régions dotées des conditions requises à jouer un plus grand rôle d’entraînement, et fait émerger davantage de pôles et zones de croissance.

La nouvelle urbanisation centrée sur l’être humain s’est poursuivie. Notre pays, qui est toujours en voie d’urbanisation, voit chaque année une dizaine de millions de ruraux s’installer en ville. Nous avons amélioré les fonctions des villes et surtout celles des chefs-lieux de district, afin de renforcer leur capacité multifonctionnelle. Nous avons assoupli ou supprimé par catégorie les restrictions sur l’obtention du *hukou* urbain, et accordé le statut de citadin à 140 millions d’habitants d’origine rurale au cours des dix dernières années. Nous avons fait progresser de manière ordonnée le développement des conurbations et des mégapoles, et favorisé le développement coordonné des villes de toute taille. Nous avons fait avancer la construction de la zone économique Chengdu-Chongqing. Fidèles au principe dit « le logement, c’est pour habiter, pas pour spéculer », nous avons instauré des mécanismes permanents concernant le développement du secteur immobilier, augmenté l’offre de logements sociaux, promu le développement des baux à long terme, travaillé à stabiliser les prix des terrains et de l’immobilier ainsi qu’à rassurer les anticipations, et favorisé le développement sain du marché immobilier grâce à des politiques adaptées à la situation de chaque ville. Nous avons renforcé les infrastructures urbaines : la longueur des lignes de transports sur rails en service est passée de plus de 4 500 km à près de 10 000 km, et celle des canaux de drainage, de 630 000 à 890 000 km. Nous avons rénové 167 000 quartiers d’habitation urbains délabrés, profitant à plus de 29 millions de ménages.

**VI) Nous avons garanti la sécurité alimentaire nationale et mis en œuvre la stratégie de redressement rural.** Nous avons amélioré notre politique visant à développer l’agriculture et les régions rurales et à élever le niveau de vie des agriculteurs, continué à intensifier nos efforts pour accroître la production agricole et accéléré la modernisation de l’agriculture et des régions rurales.

La capacité globale de la production agricole a augmenté. Nous avons stabilisé et accru la superficie cultivée de grains, étendu la superficie cultivée de soja et d’autres oléagineux, optimisé la structure de la production et sa répartition géographique et augmenté tant le rendement unitaire que la qualité des produits. Nous avons amélioré les mesures de soutien à la production céréalière, stabilisé les subventions aux cultivateurs de céréales, fixé un prix d’achat plancher raisonnable du riz et du blé, augmenté les primes accordées aux principaux districts producteurs de céréales et perfectionné le système d’assurances agricoles spécialisées. Nous avons renforcé la protection des terres arables, mis en œuvre le projet de protection des terres noires, amélioré les ouvrages hydrauliques et aménagé 456 millions de *mu* [environ 30,4 millions d’hectares] de champs supplémentaires répondant à des critères élevés. Nous avons fait avancer la construction de zones de production céréalière visant à assurer la sécurité alimentaire nationale. Grâce à la généralisation accélérée des résultats du progrès technologique dans les semences et l’équipement agricole, le taux de mécanisation dans le labourage, les semailles et la moisson est passé de 67 à 73 %. Le système rendant les comités du Parti et les pouvoirs publics également responsables de la sécurité alimentaire a été appliqué sur toute la ligne, et les mesures destinées à garantir la production et l’offre de céréales et d’autres produits agricoles importants ont été renforcées. Nous avons fait des efforts inlassables pour que le « bol de riz quotidien » de plus de 1,4 milliard de Chinois soit bien assuré.

La réforme et le développement des régions rurales ont fait des progrès solides. Nous avons consolidé et amélioré le système fondamental d’exploitation rurale ; accompli les tâches actuelles concernant la validation et l’enregistrement des droits d’exploitation forfaitaire des terres cultivables et la délivrance des certificats attestant ces droits, ainsi que la réforme du système de propriété collective ; fait progresser les exploitations à grande échelle sous diverses formes ; promu le développement des fermes familiales et des coopératives paysannes ; et accéléré le progrès des services socialisés à l’agriculture. Nous avons lancé des actions visant à développer le milieu rural, continué à améliorer l’habitat rural et renforcé la construction d’infrastructures (eau, électricité, routes, gaz naturel, postes, télécommunication, etc.). Désormais, tous les bourgs, cantons et villages administratifs répondant aux conditions requises sont reliés par des routes goudronnées ou bétonnées et desservis par des lignes d’autocars ; le taux d’accès à l’eau courante est passé de 80 à 87 % ; et plus de 24 millions de maisons vétustes ont été rénovées au cours des dernières années. Nous avons approfondi les réformes sur les coopératives d’approvisionnement et de vente, le régime de propriété forestière collective ainsi que les zones de défrichement. Nous avons encouragé le développement de l’agro-industrie basée sur des ressources locales et favorisé l’emploi et la création d’entreprise des paysans pour accroître leurs revenus. Afin que les travailleurs migrants touchent à temps leur rémunération légitime, nous avons renforcé constamment les mesures destinées au règlement des arriérés de salaire, mis en œuvre les règlements destinés à garantir le paiement du salaire et sévi sévèrement contre les retards de paiement malveillants.

**VII) Nous avons élargi l’ouverture sur l’extérieur et approfondi la coopération internationale gagnant-gagnant sur le plan économique et commercial.** Face aux changements de l’extérieur, nous avons adopté une stratégie d’ouverture plus active et promu énergiquement la réforme et le développement du pays grâce à une ouverture de haut niveau.

L’import-export a été stabilisé et sa qualité, améliorée. Nous avons, pour soutenir l’exportation, adopté des politiques plus énergiques en matière de détaxation, d’assurance-crédit et de crédit. La durée de détaxation à l’exportation pour les entreprises a été réduite à six jours ouvrables maximum. Nous avons optimisé nos services de change de devises. Nous avons développé de nouvelles activités de commerce extérieur, créé 152 zones pilotes globales de cybercommerce transfrontalier et soutenu la construction d’un lot d’entrepôts extraterritoriaux. Nous avons valorisé le rôle des foires importantes telles que l’Exposition internationale d’importation de Chine, la Foire chinoise de l’importation et de l’exportation (Foire de Canton), la Foire internationale du commerce des services de Chine et l’Exposition internationale des produits de consommation de Chine. Grâce aux efforts déployés pour faciliter le dédouanement, les délais pour l’import et pour l’export ont été écourtés de 67 % et de 92 % respectivement, et les coûts de mise en conformité de l’import-export ont sensiblement baissé. Le niveau général des tarifs douaniers est passé de 9,8 à 7,4 %. Nous avons étendu les expériences pilotes favorisant le développement innovant du commerce des services et publié une liste négative du commerce transfrontalier des services. La croissance régulière de l’import-export a donné un appui énergique au développement de l’économie.

L’utilisation des investissements étrangers a été active et efficace. Grâce à la promulgation du règlement d’application de la loi sur les investissements étrangers, le cadre dans lequel évoluent les investisseurs étrangers s’est amélioré continuellement : l’assouplissement des conditions d’accès des investissements étrangers au marché chinois s’est poursuivi ; le nombre de restrictions figurant sur la liste négative nationale et sur celle des zones pilotes de libre-échange a été réduit de 51 % et de 72 % respectivement ; la quasi-totalité de l’industrie manufacturière est désormais ouverte ; le niveau d’ouverture de la finance et d’autres services a été continuellement élevé. Un total de 21 nouvelles zones pilotes de libre-échange ont été créées, et la construction du port de libre-échange de Hainan a bien progressé. Les autorités locales ont pris de nouvelles mesures pour améliorer les services de promotion des investissements étrangers, et redoublé d’efforts pour attirer les investisseurs étrangers et faciliter la réalisation de leurs projets. Un lot de grands projets à capitaux étrangers ont été mis en chantier. La Chine reste donc un pays d’attraction pour les investisseurs étrangers.

La coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » a été promue. Fidèles au principe de « concertation, synergie et partage », et conformément aux lois du marché et aux règles internationales courantes, nous avons lancé une série de projets favorisant l’interconnexion des projets d’infrastructures et la coopération en matière de capacités de production. Le volume de l’import-export des marchandises avec les pays partenaires de l’initiative « Ceinture et Route » a connu une augmentation annuelle de 13,4 % en moyenne, et les échanges et la coopération dans divers domaines n’ont cessé de s’amplifier. La construction du nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest a avancé. Le développement sain et ordonné des investissements chinois à l’étranger a été assuré, et la prévention des risques dans ce domaine a été renforcée. Six accords de libre-échange ont été signés ou mis à jour, et la part du volume de l’import-export de marchandises réalisé avec les pays signataires d’accords de ce genre est passée de 26 % à 35 % environ. La Chine a fermement défendu le système de commerce multilatéral, rejeté le protectionnisme, géré adéquatement les frictions économiques et commerciales, et promu la libéralisation et la facilitation du commerce et de l’investissement.

**VIII) Nous avons renforcé la protection de l’environnement et favorisé le développement vert et bas carbone.** Fidèles à l’idée que la nature est la source de toute richesse, nous avons cherché à traduire de mieux en mieux la civilisation écologique dans nos lois et institutions, nous efforçant de concilier économie et écologie, et d’inscrire toujours plus le développement du pays dans la longue durée.

La dépollution et l’aménagement écologique ont été renforcés. Par des mesures ciblées, scientifiques et respectueuses de la loi, nous avons poursuivi sans relâche la lutte contre la pollution. Nous avons traité de manière coordonnée les divers polluants et créé des synergies interrégionales pour les réduire, de sorte que le pourcentage des jours ayant une bonne qualité de l’air dans les villes de l’échelon préfectoral et au-dessus a augmenté de 4 points pour atteindre 86,5 %. Les eaux particulièrement polluées des villes de l’échelon préfectoral et au-dessus ont quasiment été éliminées, et la dépollution des fleuves, des grands lacs et du littoral a fait des progrès. La lutte contre la pollution des sols et la restauration de ceux-ci ont été intensifiées, et le traitement des déchets solides et des nouveaux polluants a été amélioré. Nous avons établi définitivement la délimitation des terres cultivées, des terres à vocation agricole durable, des milieux naturels protégés et des agglomérations urbaines. Nous avons poursuivi une approche d’ensemble en matière de protection et d’aménagement de l’environnement englobant les montagnes, forêts, lacs et cours d’eau, terres agricoles, steppes et déserts de sable ; mis en œuvre une série de grands projets écologiques ; et généralisé le système des responsables de rivière, de lac et de forêt. Nous avons promu la grande action de protection conjointe du Changjiang, et le moratoire décennal sur la pêche dans les zones clés du bassin du Changjiang a été appliqué plus énergiquement. La préservation de la biodiversité a été renforcée. Le système de compensation pour la protection des écosystèmes a été complété. Le taux de couverture forestière a atteint 24 %, et les taux de couverture végétale des steppes et de protection des zones humides ont l’un comme l’autre dépassé 50 % ; la superficie des terres touchées par l’érosion, la désertification ou l’ensablement a connu une diminution de 106 000 km2, 38 000 km2 et 33 000 km2 respectivement. Les Chinois voient de plus en plus de ciels bleus, de montagnes verdoyantes et d’eaux limpides.

Les économies d’énergie et la réduction des émissions de carbone ont été poursuivies. Nous avons planifié de manière coordonnée l’approvisionnement sûr et stable en énergie d’un côté, et le développement vert et bas carbone de l’autre, et poursuivi de façon scientifique et ordonnée nos actions en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone. Le bouquet énergétique de la Chine a été optimisé : les centrales thermiques dont les émissions ont été réduites au plus bas niveau représentent une puissance supérieure à 1,05 milliard de kilowatts ; les puissances installées des centrales à énergies renouvelables sont passées de 650 millions à plus de 1,2 milliard de kilowatts ; la part des énergies propres est passée de 20,8 % à plus de 25 % de la consommation énergétique. Nous avons renforcé sur toute la ligne les économies de ressources, développé les industries vertes et l’économie du recyclage, et encouragé la R-D et l’utilisation des technologies et des produits économes en énergie et respectueux de l’environnement. La capacité de séquestration du carbone de nos écosystèmes a été renforcée. Le soutien financier au développement vert a été accru. Les procédés d’évaluation des performances en matière de consommation d’énergie ont été améliorés. En participant activement à la coopération internationale contre le changement climatique, nous avons apporté notre contribution à la promotion de la gouvernance climatique mondiale.

**IX) Nous avons garanti et amélioré le bien-être social, et accéléré le progrès du service public.** Fidèles au concept du développement centré sur le peuple, nous avons accru notre soutien au bien-être de la population, veillé à favoriser l’équité sociale et à assurer à tous le minimum vital, amélioré la qualité des services publics, uniformisé les services publics de base et augmenté la bienfaisance publique, tout en promouvant le développement économique.

L’égalité d’accès à l’éducation et la qualité de l’enseignement ont progressé. L’éducation, qui touche aux intérêts à long terme de notre pays, passe avant tout le reste. Le budget de l’éducation s’est maintenu chaque année à plus de 4 % du PIB, et les dépenses par élève ont considérablement augmenté. Les maillons faibles de l’enseignement obligatoire dans les campagnes ont été renforcés ; les classes en sureffectif ont quasiment été éliminées dans les zones urbaines ; la scolarisation des enfants des travailleurs migrants a été mieux assurée ; le taux de rétention des élèves dans l’enseignement obligatoire est passé de 93,8 à 95,5 %. Nous avons maintenu l’éducation obligatoire dans le ressort de l’État central et veillé à orienter et réglementer le développement de l’enseignement privé. Nous nous sommes efforcés d’alléger la surcharge de travail des élèves de l’enseignement obligatoire. La santé des jeunes a été améliorée. Le programme d’amélioration alimentaire a été poursuivi, profitant chaque année à plus de 37 millions d’élèves. Le traitement et le versement du salaire des enseignants, en particulier des instituteurs de campagne, ont été mieux assurés. Nous avons étendu par divers moyens l’offre d’écoles maternelles. Le taux brut d’accès au deuxième cycle de l’enseignement secondaire a dépassé 90 %. L’enseignement professionnel s’est mieux adapté aux besoins de la société, et les conditions matérielles des établissements de ce type se sont continuellement améliorées. Nous avons mené de l’avant une réforme générale prudente mais résolue du système de *gaokao* [concours national d’entrée à l’université] ; le taux brut d’accès à l’enseignement supérieur est passé de 45,7 à 59,6 % ; les établissements d’enseignement supérieur ont continué à admettre un plus grand nombre d’élèves originaires du Centre, de l’Ouest ou des régions rurales. Les prêts-études d’État ont été considérablement relevés pour les étudiants en difficulté. Nous avons appliqué le Programme de recrutement universitaire en faveur des disciplines de base et le Programme de formation des élites pour les disciplines de base, créant 288 centres de formation d’élèves exceptionnels ; et continué à promouvoir le développement d’universités et de disciplines de niveau mondial. Bref, nous avons sans cesse consolidé nos bases en ressources humaines au service du développement du pays.

Les services médicaux et sanitaires ont été améliorés. Nous avons poursuivi et généralisé l’action « Chine saine », approfondi la réforme du système médical, pharmaceutique et sanitaire, fait du système des services médicaux et sanitaires de base un bien public accessible à tous, et continué à remédier à l’accès difficile ou onéreux aux soins médicaux. Le niveau de l’assurance maladie de base et de l’assurance contre les maladies graves s’est élevé continuellement, et le montant moyen de la subvention versée à l’assurance maladie pour tout inscrit citadin ou rural a été augmenté de 450 à 610 yuans. L’assurance maladie rembourse davantage de médicaments très demandés. Les frais de consultation et d’hospitalisation hors de la province du patient couverts par l’assurance maladie sont désormais remboursés directement, un avantage dont plus de 57 millions de personnes ont bénéficié. Nous avons recouru davantage à l’achat centralisé et massif de médicaments et de consommables médicaux, ce qui a permis de diminuer de plus de 400 milliards de yuans les dépenses des patients. Nous avons créé 13 centres nationaux de médecine et lancé la construction de 76 centres régionaux de soins médicaux au niveau national. La réforme générale des hôpitaux publics a été menée sur toute la ligne ; la capacité des services médicaux et sanitaires au niveau des districts n’a cessé de s’améliorer ; le système de traitement échelonné selon la gravité des maladies a été perfectionné. Les services médicaux accordés notamment aux personnes âgées ont été améliorés. Nous avons favorisé la transmission et le développement innovant de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises pour qu’elles contribuent au bien-être social. La subvention par habitant accordée aux services sanitaires publics de base est passée de 50 à 84 yuans. En adhérant au principe dit « la prévention d’abord », nous avons renforcé les soins intégrés pour les maladies chroniques graves. Nous avons réformé le système de prévention et de contrôle des maladies, établi un bureau national chargé de cette question, et amélioré le système destiné à lutter contre les épidémies majeures et à traiter les malades, ainsi que le système de garantie d’approvisionnement en matériel d’urgence, tout cela, afin de garantir la santé de la population.

La protection sociale et les services sociaux ont été renforcés. Les mécanismes du fonds central de péréquation de l’assurance vieillesse de base ont été mis en place ; la pension de vieillesse de base des retraités a été réajustée continuellement à la hausse ; le minimum de la pension sociale de vieillesse des habitants des villes et des campagnes a été majoré ; nous avons relevé régulièrement le montant du minimum vital dans les villes et les campagnes, de l’assurance chômage et de l’assurance contre les accidents du travail, ainsi que des pensions et allocations accordées aux ayants droit traditionnels [militaires invalides, familles de militaires et d’autres agents de l’État morts en service commandé, etc.]. Pour faire face au vieillissement de la population, nous avons promu les œuvres sociales et les services en faveur du troisième âge. Nous avons développé les aides à domicile et les services de quartier en faveur des personnes âgées, tout en renforçant la construction des installations d’accompagnement et des installations sans obstacle, ainsi qu’en leur accordant divers avantages en matière de fiscalité, de locaux et de tarification (eau, électricité et gaz naturel). La combinaison des services médicaux avec les services aux personnes âgées a été favorisée, et les expériences pilotes en matière de système d’assurance pour les soins de longue durée ont été poursuivies. La politique des trois enfants avec ses mesures d’accompagnement a été appliquée. Le système d’administration et de protection des militaires démobilisés a été amélioré, et leurs avantages sociaux ont été augmentés. Les droits des femmes et des enfants ont été mieux sauvegardés. Le système de protection des mineurs a été mis au point. Les aides et les services en faveur des handicapés ont été perfectionnés. Nous avons optimisé le système d’assistance sociale, renforcé la surveillance dynamique sur la situation des personnes à bas revenus, accordé en temps utile une aide aux personnes en difficulté, et apporté une assistance temporaire à 11 millions de personnes en moyenne chaque année. Ainsi, nos populations en difficulté peuvent absolument compter sur un vrai filet de protection sociale.

Le développement moral et culturel de la population a été favorisé. Les valeurs essentielles socialistes ont été cultivées et mises en pratique. Les activités de masse visant à renforcer la civilisation spirituelle ont été poursuivies. Nous avons développé la presse, l’édition, la radiodiffusion, le cinéma, la télévision, la littérature, les arts, la philosophie, les sciences sociales et l’archivistique, et renforcé nos laboratoires d’idées. L’intégration des médias a progressé. L’efficacité de notre communication sur le plan international s’est améliorée. Nous avons trouvé de nouveaux moyens pour assainir et enrichir le contenu de l’Internet. Nous avons fait rayonner les fleurons de la culture traditionnelle chinoise, et renforcé la protection et la perpétuation des antiquités et du patrimoine culturel. Les projets culturels pour tous ont été mis en œuvre : bibliothèques publiques, musées, palais de beaux-arts et maisons de la culture ont ouvert gratuitement leurs portes au public. La popularisation de la lecture a été promue. Le développement de l’industrie culturelle a été stimulé. La vulgarisation scientifique au niveau national a été renforcée. Nos sportifs ont brillé dans les compétitions, et les sports de masse ont été popularisés.

**X) Nous avons rendu l’administration plus respectueuse de la loi, innové dans la gouvernance sociale et maintenu la stabilité de la société.** Nous avons renforcé la mise en place d’un gouvernement respectueux de la légalité, si bien que la vie économique et sociale a été mieux encadrée par la loi. Nous n’avons cessé de gouverner dans le respect scrupuleux de la légalité et dans le plus pur esprit de service, nous efforçant d’appliquer la loi avec rigueur, impartialité et civilité. C’est que notre pouvoir provient du peuple et ne saurait être exercé qu’avec raison, et sous le regard des citoyens. Nous avons œuvré à l’amélioration des lois et des réglementations : 50 projets de loi ont été présentés à l’examen du Comité permanent de l’APN, et 180 règlements administratifs ont été élaborés ou révisés. Comme prévu par la loi, tous les gouvernements se sont soumis à la surveillance de l’échelon correspondant de l’assemblée populaire et de son comité permanent. Ils ont aussi accepté de se soumettre de bon gré à la supervision démocratique de la CCPPC et à la surveillance de l’opinion publique et des divers milieux de la société. Les propositions présentées par les députés de l’APN ou les membres du Comité national de la CCPPC ont été traitées avec le plus grand sérieux. Les audits et le contrôle statistique ont été renforcés. La transparence des administrations a continuellement augmenté. Le Conseil des affaires d’État a organisé plusieurs tournées d’inspection. Nous avons soutenu l’action des organisations et groupements de masse tels que la Fédération nationale des syndicats de Chine, la Ligue de la jeunesse communiste et la Fédération nationale des femmes de Chine.

La gouvernance sociale a été renforcée et renouvelée. La modernisation de la gouvernance sociale au niveau municipal a été promue, la gouvernance à la base a été améliorée, et les services fournis par les quartiers d’habitation ont été optimisés. Nous avons soutenu le développement sain des organisations sociales, de l’assistance humanitaire, du travail social, du bénévolat, des services d’intérêt public et des œuvres de bienfaisance. Nous avons poursuivi nos efforts pour régler les plaintes orales ou écrites restées longtemps sans réponse. Le système de crédit social fonctionne de mieux en mieux, de même que le système de services juridiques publics. Un contrôle plus strict a été effectué sur les aliments et les médicaments et surtout sur les vaccins. Nous avons poursuivi l’action spéciale pour assurer la sécurité au travail. Nous avons renforcé nos interventions en cas d’urgence en introduisant les réformes nécessaires, amélioré nos capacités de prévention et de réduction des calamités naturelles et de secours aux sinistrés, fourni de bons services météorologiques et lutté efficacement contre les inondations, la sécheresse, les incendies de forêt ou de steppe, les risques géologiques et les séismes. Notre système et nos capacités de sécurité nationale ont été améliorés. La cybersécurité, la sécurité des données et la protection des informations personnelles ont été renforcées. Nous avons continué à renforcer les mesures intégrées de maintien de l’ordre public et réprimé vigoureusement les actes criminels en tout genre. Nous avons mené une campagne spéciale contre les bandes mafieuses, puni les malfaiteurs et leurs protecteurs conformément à la loi. L’édification d’une Chine sûre et fondée sur la loi a enregistré de nouveaux progrès.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Durant les cinq années écoulées, les gouvernements à tous les échelons ont consciencieusement mis à exécution les dispositions stratégiques du Comité central du Parti sur l’application intégrale d’une discipline rigoureuse dans les rangs du Parti, mené solidement la campagne ayant pour thème « Rester fidèle à notre engagement initial et garder toujours à l’esprit notre mission » ainsi que la campagne pour l’étude et l’enseignement de l’histoire du Parti, fait rayonner le noble esprit fondateur du Parti, appliqué rigoureusement l’esprit des « huit recommandations » du Comité central du Parti, lutté avec persévérance contre les « quatre vices », en particulier le formalisme et la bureaucratie, et abaissé considérablement les « trois frais publics courants ». La fraude fiscale ainsi que la construction illicite de bureaux et d’autres immeubles administratifs ont été rigoureusement sanctionnées. L’édification d’un gouvernement intègre a été renforcée. Les fonctionnaires se sont pliés de bonne grâce au contrôle de la loi, de l’inspection et de la population.

Le seul moyen d’assurer le développement économique et social est de travailler d’arrache-pied. Durant les cinq années écoulées, à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, nous avons appliqué intégralement la théorie, la ligne et la stratégie fondamentales du Parti. Nous avons axé nos efforts sur le développement économique et veillé à promouvoir un développement de qualité. Devant les obstacles et les difficultés, au lieu de nous dérober, nous avons enjoint à toutes les autorités compétentes de conformer leur action aux principes suivants : traduire tout engagement par des actes et conjuguer toutes les forces vives pour assurer le développement du pays ; prendre pour boussole de leur action les aspirations du peuple, toujours penser à lui en premier, faire passer son bien avant tout, prêter une oreille attentive à sa voix, chercher à comprendre ses besoins et redoubler d’efforts pour résoudre les problèmes urgents qui le préoccupent ; rester fidèles au principe dit « rechercher la vérité dans les faits », travailler dans le respect de la réalité, s’opposer résolument aux discours creux et grandiloquents, aux coups de rabot, aux projets de simple prestige ainsi qu’aux actions aveugles et irréfléchies ; s’efforcer de résoudre les problèmes complexes et d’insuffler du dynamisme par la réforme et par un travail inlassable, soutenir les cadres qui prennent leurs responsabilités et punir les prévaricateurs. Comme l’esprit d’initiative des masses populaires a été respecté et que l’enthousiasme de tous les milieux a été pleinement mobilisé, des forces puissantes ont pu être rassemblées pour faire avancer notre développement.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Durant les cinq années écoulées, nous avons amélioré notre action concernant les ethnies, les religions et les Chinois d’outre-mer en y introduisant des pratiques novatrices. Nous avons consolidé et développé les rapports interethniques socialistes marqués par l’égalité, la solidarité, l’entraide et l’harmonie, et la solidarité des ethnies et leur progrès commun ont réalisé de nouvelles avancées. Nous avons appliqué les principes fondamentaux du Parti en matière d’affaires religieuses, et veillé à ce que les religions s’adaptent davantage à l’environnement national. Nous avons continué à nous préoccuper des affaires des ressortissants chinois à l’étranger, et valorisé leurs atouts spécifiques et leur rôle important dans la modernisation de la patrie.

En maintenant la direction absolue du Parti sur l’armée populaire, nous avons réalisé des transformations d’importance majeure dans l’édification de la défense nationale et des forces armées et obtenu des résultats remarquables. L’édification de l’armée populaire sur le plan politique a été poursuivie, son administration a été assurée en vertu de la loi, et sa puissance s’est renforcée grâce à la réforme, à l’appui des sciences et technologies et à l’amélioration de la qualité de ses effectifs. Ses entraînements militaires et sa préparation au combat se sont poursuivis, et son niveau de modernisation ainsi que sa capacité de combat en situation réelle se sont renforcés considérablement. En plus de mener des opérations de combat qui ont été réalisées avec souplesse, mais aussi avec fermeté, nos forces armées ont aussi inscrit à leur actif la défense de nos frontières, la sauvegarde de nos droits maritimes, la lutte antiterroriste, le maintien de la stabilité, la lutte contre les calamités naturelles et les secours aux populations sinistrées, la lutte contre la COVID-19, le maintien de la paix et l’escorte de convois. Notre capacité de mobilisation pour la défense nationale a été augmentée. Ces efforts ont permis de sauvegarder notre souveraineté, notre sécurité et notre intérêt en matière de développement.

Notre action concernant Hong Kong, Macao et Taiwan a enregistré de nouveaux progrès. Nous avons exercé efficacement le pouvoir de gouvernance globale sur les régions administratives spéciales (RAS) en vertu de la Constitution et de leurs lois fondamentales, élaboré et appliqué la loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale dans la RAS de Hong Kong, et concrétisé le principe d’« administration de Hong Kong par les patriotes » et « administration de Macao par les patriotes », de sorte que l’ordre est revenu à Hong Kong et que la région entre dans une nouvelle phase de prospérité. Nous avons promu la construction de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, et soutenu les efforts de Hong Kong et de Macao pour développer leur économie, améliorer leur bien-être social, lutter contre la COVID-19 et maintenir leur stabilité. S’agissant de Taiwan, en mettant en œuvre la stratégie globale du Parti pour résoudre la question de Taiwan dans la nouvelle ère, nous avons lutté résolument à la fois contre les activités sécessionnistes et contre les ingérences extérieures, et continué à promouvoir le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan.

La diplomatie de grand État à la chinoise a progressé sur tous les plans. Le président Xi Jinping et d’autres dirigeants du Parti et de l’État ont effectué des visites dans de nombreux pays et ont participé, par visioconférence ou en présentiel, à une série d’activités diplomatiques importantes telles que les sommets du G20, les réunions informelles des dirigeants de l’APEC, les conférences de haut niveau en commémoration du 75e anniversaire de l’ONU, les réunions des dirigeants sur la coopération en Asie de l’Est et les réunions des dirigeants Chine-UE. La Chine, en tant que pays hôte, a organisé de nombreux événements importants tels que le Sommet de Qingdao de l’Organisation de coopération de Shanghai, le Sommet des BRICS, le Dialogue de haut niveau sur le développement mondial, le Forum « Ceinture et Route » pour la coopération internationale et le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine. Ayant à la fois le courage de combattre pour notre cause et possédant les aptitudes pour le faire, nous avons défendu avec une fermeté inébranlable notre souveraineté, notre sécurité et notre intérêt en matière de développement. Nous avons œuvré activement à nouer davantage de partenariats dans le monde entier, travaillé à l’édification d’une économie mondiale ouverte, défendu le multilatéralisme et promu la construction d’une communauté de destin pour l’humanité. En tant que grand pays responsable, la Chine a joué un rôle constructif important dans la promotion de la coopération internationale contre la pandémie et le règlement des défis planétaires et points chauds régionaux, apportant ainsi une contribution majeure à la paix et au développement dans le monde.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Si le développement du pays a tant progressé ces dernières années, c’est grâce à la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, aux lumières de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, ainsi qu’aux efforts conjugués du Parti, de l’armée et du peuple chinois multiethnique. Je tiens ici à exprimer, au nom du Conseil des affaires d’État, mes sincères remerciements à toutes nos communautés ethniques, à tous les partis et groupements démocratiques, à toutes les organisations populaires et aux personnalités de tous les milieux. Je tiens également à remercier cordialement nos concitoyens des RAS de Hong Kong et de Macao, nos compatriotes de Taiwan et nos ressortissants à l’étranger. Je remercie aussi de tout cœur les gouvernements, les organisations internationales et les amis de la Chine de par le monde, qui s’intéressent à sa modernisation et y apportent leur soutien.

Tout en nous félicitant des succès déjà obtenus, nous devons demeurer conscients de ce que nous sommes : un grand pays en voie de développement se trouvant toujours au stade primaire du socialisme et dont le développement reste marqué par des déséquilibres et faiblesses. De multiples difficultés et défis se dressent sur la voie de notre développement. Les incertitudes extérieures augmentent ; l’inflation mondiale demeure à un niveau élevé ; les moteurs de croissance de l’économie et du commerce au niveau mondial s’affaiblissent ; les tentatives d’endiguement venues de l’extérieur ne cessent de s’intensifier. Sur le plan intérieur, la base de la reprise économique reste à consolider ; l’insuffisance de la demande demeure un problème aigu ; les anticipations des investisseurs et entrepreneurs privés sont instables ; bon nombre de PME, de microentreprises et d’autoentrepreneurs sont confrontés à de grosses difficultés ; la tâche de stabilisation de l’emploi s’annonce lourde ; les budgets de certains gouvernements à l’échelon de base affichent un déficit important. Le marché immobilier est confronté à de nombreux risques et certaines petites et moyennes institutions financières sont exposées à des risques. De nombreux obstacles institutionnels freinent le développement. La capacité d’innovation scientifique et technologique demeure faible. La protection de l’environnement s’annonce ardue. Des maillons faibles évidents persistent dans les infrastructures des villes et des campagnes, y compris dans celles destinées à la lutte contre les calamités naturelles. De multiples failles restent à combler dans les domaines du bien-être social. Le formalisme et la bureaucratie continuent de faire des ravages : on constate ici et là une surenchère et une application des politiques qui fait fi des réalités du terrain ; certains cadres restent les bras croisés, prennent des décisions arbitraires ou règlent les affaires de manière simpliste ; on traite les problèmes sans respecter ni la réalité ni la volonté des masses, ou méprise les droits légaux de la population. La corruption gangrène certains domaines, secteurs et gouvernements locaux. Certains avis et certaines propositions de la population concernant l’action du gouvernement sont toujours en attente d’une réponse sérieuse. Nous devons prendre ces problèmes par les cornes et redoubler d’efforts pour améliorer notre travail afin d’être vraiment dignes de la confiance du peuple.

**II. PROPOSITIONS CONCERNANT L’ACTION**

**DU GOUVERNEMENT POUR CETTE ANNÉE**

L’année 2023 est la première année qui verra se traduire dans les faits l’esprit du XXe Congrès du Parti. Pour mener à bien l’action gouvernementale, **nous devons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, en appliquant intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et en suivant les dispositions de la Conférence centrale sur le travail économique, faire progresser solidement la modernisation chinoise, poursuivre le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », appliquer de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement, accélérer la mise en place d’un nouveau modèle de développement, promouvoir énergiquement le développement de qualité, conserver une vue d’ensemble sur la situation nationale et internationale, améliorer la coordination entre la lutte contre la COVID-19 et le développement économique et social, ainsi qu’entre le développement et la sécurité, approfondir sur tous les plans la réforme et l’ouverture, tout faire pour rassurer les marchés, combiner de façon cohérente l’application de la stratégie d’accroissement de la demande intérieure avec l’approfondissement de la réforme structurelle du côté de l’offre, mettre l’accent sur la stabilisation de la croissance, de l’emploi et des prix, éliminer efficacement les risques majeurs, promouvoir l’amélioration du fonctionnement de l’économie dans son ensemble en réalisant à la fois des progrès qualitatifs et une croissance quantitative raisonnable, améliorer continuellement le bien-être de la population et maintenir la stabilité générale de la société ; bref, tout faire pour assurer le bon départ de l’édification intégrale d’un pays socialiste moderne.**

Les objectifs essentiels prévus pour 2023 sont les suivants : augmentation d’environ 5 % du PIB ; création de quelque 12 millions d’emplois dans les agglomérations urbaines, avec un taux de chômage au sens du recensement de la population urbaine à environ 5,5 % ; hausse d’environ 3 % des prix à la consommation des ménages ; accroissement des revenus des habitants au même rythme que la croissance économique ; stabilisation de l’import-export et amélioration de sa qualité, et équilibre global de la balance des paiements internationaux ; maintien de la production céréalière au-dessus de 650 millions de tonnes ; diminution constante de la consommation d’énergie par unité de PIB et des émissions des principaux polluants, contrôle concentré sur la consommation des énergies fossiles et amélioration constante de la qualité de l’environnement.

Il faut progresser à pas assurés en faisant de la stabilité notre priorité absolue. Vu que les opportunités stratégiques coexistent avec les dangers et les défis, et que les facteurs d’incertitude s’accroissent, nous devons préserver la continuité, la stabilité et la pertinence de nos politiques, et améliorer la coordination entre les politiques de toutes sortes, afin de créer une synergie en faveur du développement de qualité. La politique budgétaire de relance doit être menée de manière plus énergique et efficace. Le taux de déficit est prévu à 3 %. Les politiques fiscales préférentielles doivent être perfectionnées. Les mesures existantes en matière de réduction d’impôts et de frais divers, ainsi que de remboursement et de report de paiement devront être prolongées ou optimisées selon les cas. Il faut mener à bien les « trois garanties[[9]](#footnote-8) » aux échelons de base. La politique monétaire prudente doit faire preuve de précision et d’intensité. Il faut veiller à ce que la croissance de la masse monétaire et de l’agrégat de financement de l’économie réelle hors autorités publiques (AFER) continue à correspondre pratiquement à la croissance économique nominale, de manière à encourager le développement de l’économie réelle. Le taux de change du yuan (RMB) sera maintenu à un niveau globalement équilibré et raisonnable. Les politiques industrielles doivent coordonner le développement et la sécurité. Il faut promouvoir la transformation et la montée en gamme des industries traditionnelles, développer les industries émergentes d’importance stratégique et travailler à réparer les maillons faibles des chaînes industrielles. Les politiques en matière de recherche et d’innovation doivent viser l’autonomie et le progrès, sans pour autant négliger la coopération internationale. Il faut parachever le nouveau mécanisme de mobilisation des ressources au profit de la recherche ; faire en sorte que l’État joue mieux son rôle d’organisateur des grandes avancées dans le domaine des technologies clés et des technologies de base ; mettre en valeur le rôle premier des entreprises dans l’innovation ; et soutenir davantage la formation de scientifiques et de techniciens et d’équipes de chercheurs d’élite. Les politiques sociales devront être en mesure de garantir solidement les moyens d’existence de la population. Il faut appliquer de manière concrète et précise la politique de priorité à l’emploi, accorder une place plus importante à la promotion de l’emploi des jeunes et surtout des nouveaux diplômés universitaires, et garantir effectivement le bien-être social de base.

À l’heure actuelle, la prévention et le traitement permanents de la COVID-19 sont désormais ceux des maladies infectieuses de classe B, nous devons, en nous appuyant sur un bilan scientifique complet, prendre des mesures sanitaires plus scientifiques, ciblées et efficaces. Pour mieux garantir la santé de la population et réduire l’incidence de cas graves, nous veillerons à protéger en priorité les séniors, les enfants et les personnes ayant des conditions médicales sous-jacentes tout en leur assurant un traitement médical satisfaisant. Nous améliorerons notre surveillance épidémiologique, ferons progresser la mise à niveau des vaccins et la mise au point de nouveaux médicaments, et chercherons à répondre comme il se doit aux besoins en soins médicaux et en médicaments, tout cela, afin de protéger au mieux la vie et la santé de la population.

Cette année marque le changement de l’équipe gouvernementale. À l’avenir, nous poursuivrons nos efforts dans les domaines et secteurs susmentionnés, et continuerons à promouvoir le développement économique et social en ayant les priorités suivantes :

**I) Faire de plus grands efforts pour accroître la demande intérieure.** La reprise et l’élargissement de la consommation seront traités comme une priorité. Nous chercherons à augmenter par divers moyens les revenus des citadins et des ruraux, relancerons la consommation de biens durables et surtout de voitures, et promouvrons la reprise de la consommation de services aux particuliers dans la restauration, la culture, le tourisme et le sport. Les investissements publics et les politiques d’incitation devront effectivement encourager l’ensemble des investissements. Cette année, les autorités locales seront autorisées à émettre 3 800 milliards de yuans d’obligations spéciales. L’exécution des mégaprojets prévus dans le XIVe Plan quinquennal sera accélérée et la rénovation urbaine sera poursuivie. Nous encouragerons les différentes régions du pays à se compléter et à mettre en valeur leurs propres avantages. Nous continuerons à accroître notre soutien au développement économique et social des régions durement frappées par la COVID-19. Nous dynamiserons l’investissement non public et encouragerons davantage d’acteurs privés pour qu’ils participent à des projets nationaux importants ou à des projets destinés à renforcer les maillons faibles de notre économie.

**II) Accélérer la mise en place d’un système industriel moderne.** Nous ferons jouer à l’innovation scientifique et technologique son rôle de soutien au développement industriel. Nous poursuivrons l’action visant à renforcer les chaînes industrielles et d’approvisionnement dans les industries prioritaires. Concernant les grandes filières de l’industrie manufacturière, nous concentrerons le meilleur de nos ressources afin de réaliser des percées dans les technologies clés et de base, et de stimuler l’innovation tous azimuts dans ce secteur. Nous renforcerons la prospection et l’exploitation des principales ressources énergétiques et minières nationales, et accroîtrons leur production et leurs réserves. Nous accélérerons la reconversion numérique des industries traditionnelles et des PME en veillant à les rendre vertes, intelligentes et haut de gamme. Nous intensifierons la R-D, la généralisation et l’application de technologies d’avant-garde, et renforcerons la conversion des résultats scientifiques et technologiques. Nous mettrons en place un réseau logistique à la fois efficace et fluide. Nous développerons vigoureusement l’économie numérique, augmenterons le niveau de contrôle permanent et encouragerons le développement de l’économie des plateformes.

**III) Mettre réellement en œuvre le principe dit « consolider et développer sans relâche l’économie publique, encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l’économie non publique ».** Nous approfondirons la réforme des actifs de l’État et des entreprises publiques, afin d’élever la compétitivité de base de ces dernières. En poursuivant les réformes catégorielles, nous travaillerons à bien gérer la relation entre les fonctions économiques et sociales des entreprises publiques, et ferons en sorte que celles-ci améliorent leur gestion d’entreprise moderne aux caractéristiques chinoises. Les droits de propriété des entreprises privées ainsi que les droits des entrepreneurs seront respectés selon la loi, et les politiques en la matière seront améliorées. Nous soutiendrons le développement de l’économie privée et des entreprises privées en mettant l’accent sur les PME, les microentreprises et les autoentrepreneurs. Nous veillerons à mettre en place des relations basées sur la sincérité et la transparence entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Toutes ces mesures concrètes devraient créer un environnement favorable à la concurrence loyale et au développement dynamique des entreprises sous divers régimes de propriété, susciter un climat de confiance et rassurer les acteurs du marché.

**IV) Introduire et utiliser davantage d’investissements étrangers.** Il faudra élargir l’accès au marché et l’ouverture du secteur des services modernes. Nous veillerons à la mise en œuvre effective de la politique consistant à traiter les entreprises à capitaux étrangers sur le même pied que les entreprises chinoises. Nous accélérerons notre adhésion au Partenariat transpacifique global et progressiste[[10]](#footnote-9) ainsi qu’à d’autres accords économiques et commerciaux de haut niveau, et élargirons pas à pas notre ouverture en y adaptant nos réglementations, nos restrictions, nos systèmes de gestion et nos normes. Nous optimiserons les dispositions d’ouverture régionale, mettrons en œuvre une stratégie de mise à niveau des zones pilotes de libre-échange et ferons jouer leur rôle de pionnier aux plateformes d’ouverture telles que le port de libre-échange de Hainan et les zones de développement de toutes sortes. Nous continuerons de faire jouer à l’import-export son rôle de soutien au développement économique, améliorerons les services aux entreprises à capitaux étrangers et ferons avancer la mise en chantier de projets emblématiques à capitaux étrangers. Bref, la Chine restera un grand marché ouvert qui ne cessera d’offrir davantage d’opportunités aux entreprises étrangères.

**V) Éliminer effectivement les grands risques économiques et financiers.** La réforme du système financier sera poursuivie et le contrôle financier sera amélioré : nous veillerons à ce que toutes les parties intéressées remplissent leurs obligations et que les risques financiers systémiques ou régionaux soient évités. En vue d’assurer le développement régulier de l’immobilier, nous veillerons à éliminer les risques des entreprises leaders en les aidant à améliorer leur bilan et en arrêtant toute expansion désordonnée. Il conviendra également d’éliminer les risques de la dette des gouvernements locaux, en optimisant la structure de la maturité de la dette, allégeant les charges d’intérêts, résorbant les dettes existantes et contenant l’accroissement des emprunts.

**VI) Stabiliser la production céréalière et promouvoir le redressement rural.** Nous mènerons de front la modernisation de l’agriculture et du milieu rural. Nous maintiendrons la superficie des terres consacrées aux cultures céréalières, assurerons la production d’oléagineux et lancerons la nouvelle phase de notre action visant à augmenter de 50 millions de tonnes la capacité de production céréalière du pays. Nous perfectionnerons le système destiné à garantir la fourniture des moyens de production agricole à un prix stable. Nous renforcerons la protection des terres arables, et poursuivrons la construction des ouvrages hydrauliques à usage agricole, l’aménagement des champs répondant à des critères élevés et le renforcement d’autres infrastructures. L’action en faveur de la relance du secteur des semences sera poursuivie. Le soutien des sciences, technologies et équipements à l’agriculture sera renforcé. Le mécanisme de garantie de revenus pour les cultivateurs de céréales et le système de compensation pour les principales régions productrices de céréales seront perfectionnés. Tout en promouvant l’alimentation globale, nous créerons un système d’approvisionnement alimentaire à multiples canaux. Nous développerons les industries disposant d’atouts locaux dans les campagnes et chercherons à augmenter les revenus des agriculteurs par divers moyens. Nous consoliderons et multiplierons les résultats de la bataille décisive contre la pauvreté pour éviter avec détermination une rechute massive dans celle-ci. Nous renforcerons les actions visant à développer les campagnes. Il est impératif d’appliquer solidement et méticuleusement la politique d’État concernant la reconduction pour trente ans des contrats de prise en charge forfaitaire des terres déjà signés.

**VII) Orienter le développement vers l’écologie.** Nous approfondirons la lutte contre la pollution de l’environnement. L’aménagement global des bassins hydrographiques sera intensifié, la construction des infrastructures environnementales urbaines et rurales sera renforcée, et la mise en œuvre de grands projets de protection et de restauration des écosystèmes importants sera poursuivie. Nous promouvrons l’utilisation propre et efficace de l’énergie ainsi que la R-D des technologies concernées, accélérerons la mise en place d’un nouveau système énergétique et veillerons à ce que la consommation des énergies renouvelables y occupe une proportion croissante. Nous améliorerons les mesures de soutien au développement vert et les instruments financiers ad hoc, ferons progresser le développement de l’économie du recyclage ainsi que l’utilisation économe et intensive des ressources, favoriserons les économies d’énergie, la réduction des émissions de carbone et la diminution de la pollution dans les secteurs clés, et poursuivrons la campagne « ciel bleu, eau limpide, terre propre ».

**VIII) Garantir le bien-être social de base et développer le service public.** Nous améliorerons le système de garantie de logement, soutiendrons la demande de base et de confort, chercherons à résoudre les problèmes de logement des nouveaux citadins et des jeunes, et intensifierons la rénovation des maisons et des quartiers vétustes. Nous accélérerons la mise en place d’un système éducatif de haute qualité, promouvrons le développement équilibré et de qualité de l’enseignement obligatoire tout en réduisant l’écart entre les villes et les campagnes, renforcerons le développement d’une éducation préscolaire et d’une éducation spéciale accessibles à tous, développerons énergiquement l’enseignement professionnel, favoriserons la rénovation de l’enseignement supérieur, soutiendrons les établissements d’enseignement supérieur dans les régions du Centre et de l’Ouest, et renforcerons l’intégration entre le sport et l’enseignement. Nous approfondirons la réforme du système médical, pharmaceutique et sanitaire, tout en promouvant le développement et la gestion coordonnés des soins médicaux, de l’assurance maladie et des services pharmaceutiques. Nous œuvrerons à l’expansion des ressources médicales de haute qualité, à leur orientation vers les échelons inférieurs ainsi qu’à leur répartition équilibrée entre les régions. Nous lancerons un grand projet de renouveau de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises. Nous accorderons plus d’attention à la santé psychologique et à l’hygiène mentale. En appliquant une stratégie nationale de réponse active au vieillissement de la population, nous renforcerons les services au troisième âge et améliorerons notre politique d’encouragement de la natalité. Les droits légaux des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés seront mieux protégés. Nous assurerons les pensions et les autres avantages sociaux accordés aux militaires et à leurs familles, aux militaires démobilisés et à d’autres bénéficiaires. Nous promouvrons l’essor de la culture et développerons les industries culturelles. L’efficacité de la gouvernance sociale sera améliorée. Nous intensifierons le contrôle sur la sécurité au travail et la capacité de prévention et de réduction des catastrophes et de secours aux sinistrés. Nous appliquerons intégralement le concept global de sécurité nationale et ferons de la Chine un pays plus sûr.

Nous renforcerons l’autoperfectionnement de la fonction publique, poursuivrons la reconversion des attributions administratives et mènerons à bien la réforme des institutions. Nous voulons une administration qui soit novatrice, intègre, respectueuse de la loi et au service de la population, une administration qui, soucieuse d’accroître son efficacité et de gagner la confiance des Chinois, préfère l’action aux discours et n’hésite pas à enquêter sur le terrain.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Nous devons, en mettant l’accent sur le renforcement du sentiment d’appartenance à la nation chinoise, maintenir et parfaire le système d’autonomie des régions peuplées de minorités ethniques, favoriser la lutte solidaire de toutes les ethnies et contribuer ainsi à leur prospérité commune et à leur développement partagé. Nous continuerons à appliquer les principes fondamentaux du Parti sur les affaires religieuses et veillerons à ce que les religions s’adaptent mieux aux conditions de la Chine et à la société socialiste. Nous intensifierons et améliorerons notre action vis-à-vis des Chinois résidant à l’étranger et unirons les énergies de tous les Chinois, qu’ils habitent en Chine ou à l’étranger, pour remporter de nouveaux succès.

En appliquant rigoureusement la pensée de Xi Jinping sur le renforcement de l’armée, en suivant la stratégie militaire de la nouvelle ère et en nous concentrant sur la réalisation de l’objectif du centenaire de l’Armée populaire de Libération, nous mènerons en parallèle les combats, les préparatifs de combat et l’édification de l’armée, et accomplirons toutes les missions que le Parti et le peuple ont confiées à notre armée. Nous devons intensifier intégralement les entraînements militaires et la préparation au combat, faire des innovations en matière d’orientations stratégiques, mener des exercices militaires simulant des guerres réelles et assurer de manière coordonnée nos actions militaires dans tous les domaines et sur tous les fronts. Nous devons renforcer sur tous les plans l’administration de l’armée, consolider et multiplier les résultats de la réforme de la défense nationale et des forces armées, renforcer la planification globale des combats, de l’édification de l’armée et des préparatifs de combat dans le cadre des missions importantes, et accélérer la mise en œuvre des grands projets de développement de la défense nationale. Nous consoliderons et améliorerons le système intégré de stratégies nationales et nos capacités dans ce domaine. Nous œuvrerons au renforcement des sciences et des technologies qui servent la défense nationale. Nous accroîtrons nos efforts de sensibilisation au thème de la défense nationale dans l’ensemble de la population. Les gouvernements aux différents échelons devront soutenir énergiquement le renforcement de la défense nationale et des forces armées. La population sera encouragée à témoigner son soutien aux militaires et leurs familles, et l’armée, de son côté, chérira la population tout en apportant son soutien au gouvernement, de manière à illustrer une fois de plus l’unité qui lie l’armée et le gouvernement, d’une part, et l’armée et la population, de l’autre.

Nous devons appliquer résolument, intégralement et avec précision les principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais », « administration de Macao par les Macanais », ainsi que le principe consistant à leur accorder un haut degré d’autonomie ; continuer d’administrer Hong Kong et Macao dans le respect de la légalité ; préserver l’ordre constitutionnel déterminé par la Constitution et les lois fondamentales dans les deux RAS ; et faire appliquer les principes dits « administration de Hong Kong par les patriotes » et « administration de Macao par les patriotes ». Il nous faut soutenir les deux RAS dans leur développement économique et l’amélioration de leur bien-être social pour y préserver la prospérité et la stabilité à long terme.

Fidèles à la stratégie générale du Parti visant à résoudre la question de Taiwan dans la nouvelle ère, nous observerons le principe d’une seule Chine et le Consensus de 1992, nous opposerons fermement à l’« indépendance » de l’île de Taiwan et travaillerons pour la réunification de la patrie, promouvrons le développement pacifique des relations entre les deux rives du Détroit et ferons avancer le processus de la réunification pacifique de la patrie. Comme les compatriotes des deux rives du Détroit sont intimement unis par les liens du sang, nous promouvrons la coopération et les échanges économiques et culturels, améliorerons les réglementations et les politiques qui favorisent le bonheur de nos compatriotes de Taiwan, et encouragerons les populations des deux côtés du Détroit à contribuer ensemble au rayonnement de la culture chinoise et à la réalisation du grand renouveau de la nation chinoise.

Nous devons rester attachés à la politique extérieure d’indépendance et de paix, poursuivre résolument la voie du développement pacifique, développer des liens d’amitié et de coopération avec les autres pays sur la base des Cinq Principes de la coexistence pacifique et rester fidèles à la stratégie d’ouverture mutuellement bénéfique. La Chine restera toujours un bâtisseur de la paix mondiale, un contributeur au développement dans le monde et un défenseur de l’ordre international. Elle entend travailler avec la communauté internationale à concrétiser l’Initiative pour le Développement mondial et l’Initiative pour la Sécurité mondiale, à faire rayonner les valeurs communes de l’humanité, à construire une communauté de destin pour l’humanité et à préserver la paix mondiale et la stabilité régionale.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

L’avenir et la gloire appartiennent aux hommes de travail et d’action. Sous l’étendard du socialisme à la chinoise, guidés par la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquant intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti, unissons-nous plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping ! Travaillons sans relâche à assurer le développement sain et soutenu de notre économie et de notre société ; travaillons inlassablement à transformer la Chine en un pays socialiste moderne à tous égards et à faire avancer dans tous les domaines le renouveau de la nation chinoise ; travaillons avec persévérance à faire de la Chine un grand pays socialiste moderne qui soit beau, prospère, puissant, démocratique, harmonieux et hautement civilisé !

1. Il s’agit de la confirmation de la position centrale du camarade Xi Jinping dans le Comité central comme au sein du Parti et de la confirmation du rôle directeur de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-0)
2. Il s’agit de la conscience politique, de la conscience de l’intérêt général, de la conscience du noyau dirigeant et de la conscience de l’alignement. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-1)
3. Il s’agit de la confiance dans notre voie, notre théorie, notre régime et notre culture. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-2)
4. En anglais : Regional Comprehensive Economic Partnership ou RCEP [↑](#footnote-ref-3)
5. Il s’agit des mesures pour stabiliser l’emploi, la finance, le commerce extérieur, les capitaux étrangers, les investissements et les anticipations. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-4)
6. Les « trois régions » sont le Tibet, la région peuplée de Tibétains dans les quatre provinces du Qinghai, du Gansu, du Sichuan et du Yunnan, la région du sud du Xinjiang comprenant les préfectures de Kachgar, de Hotan et d’Aksu ainsi que la préfecture autonome kirghiz de Kizilsu ; les « trois départements » sont le département autonome d’ethnie minoritaire de Liangshan au Sichuan, le département de Nujiang au Yunnan et le département de Linxia au Gansu. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-5)
7. En anglais : Total Quality Management — N.D.T. [↑](#footnote-ref-6)
8. En anglais : Quality Infrastructure — N.D.T. [↑](#footnote-ref-7)
9. Il s’agit de garantir le versement des salaires, le fonctionnement des administrations et le bien-être social de base. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-8)
10. En anglais : Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership ou CPTPP — N.D.T. [↑](#footnote-ref-9)